

La notion de dessin (1)

Dessin – définitions :

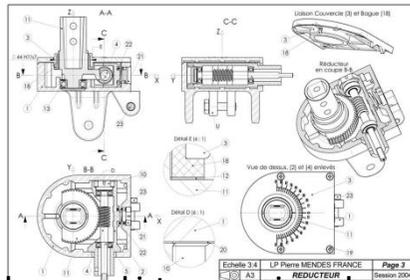
Art de représenter des objets (ou des idées, des sensations) par des moyens graphiques - c'est-à-dire en utilisant des traits.

Acte de représenter des objets (ou des idées, des sensations) à l'aide de traits exécutés sur un support.

---> Le résultat de cet acte.

(Définitions élaborées à partir du CNRTL)

Le dessin se caractérise donc généralement par l'utilisation de traits, produits à l'aide d'une technique « sèche ». Cependant, le dessin inclut aussi l'utilisation de certaines techniques « humides » permettant de produire des taches (aussi bien que des traits), et qui souvent viennent se combiner avec l'usage de techniques sèches : l'encre, parfois diluée (lavis), l'aquarelle ou la gouache.



Dessin technique d'une pièce mécanique, 2004

William Morris, Dessin pour un textile imprimé, vers 1883



Elaborer, communiquer

Elaborer un objet, communiquer les propriétés de cet objet (dessin technique)

Observer, comprendre le réel



Léonard de Vinci, *Viburnum opulus*, vers 1505-1510, sanguine, 14,4 x 14,3 cm

Dans quels buts dessine-t-on ?

Un dessin peut servir différentes finalités. Voici un aperçu de certaines de ces finalités. Elles ne s'excluent pas les unes les autres.

Essayer et visualiser différentes solutions en vue d'une composition picturale (esquisse)



Nicolas Poussin, esquisse pour *Le Jugement de Salomon*, 1649, encre brune, pierre noire, 15 x 27,7 cm

Le dessin, base intellectuelle des différents arts

A partir de la Renaissance (XVe-XVIe siècles), l'art du dessin est généralement considéré comme la **base intellectuelle des autres arts** (peinture, sculpture, architecture). Ce statut particulier est lié au fait que presque toutes les idées, tous les projets (picturaux, sculpturaux, architecturaux...), toutes les intentions de l'artiste peuvent s'exprimer par un dessin. D'ailleurs, les termes « dessin » et « dessein » ont en français une même origine, et la différence entre ces deux orthographes n'apparaît qu'au XVIIIe siècle.

Un type de production auquel on a tardivement accordé la valeur d'œuvre d'art

Tout en étant valorisé, parce que considéré comme la « base » des autres arts, le dessin a longtemps été limité au domaine de la conception, de l'étude préparant la réalisation de l'œuvre proprement dite (une peinture, une création architecturale, une sculpture...).

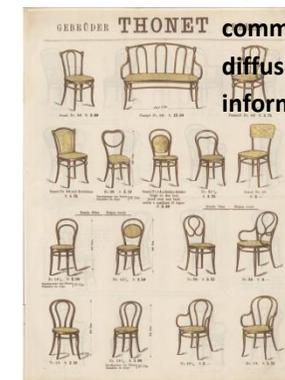
La possibilité de considérer un dessin comme une œuvre à part entière apparaît progressivement à partir de la Renaissance, mais ne semble se confirmer qu'entre la fin du XVIIIe siècle et le début du XIXe siècle. Ce changement coïncide avec le développement du romantisme, qui valorise la singularité de l'artiste, sa sensibilité propre, qui s'exprime dans les qualités du trait.



Käthe Kollwitz, *Femme et enfant mort*, 1903, gravure

Produire une œuvre d'art en soi

Décrire un produit, communiquer et diffuser une information



Page de catalogue de la manufacture de meubles Thonet, 1886

N. B. : Il est fréquent qu'un même dessin remplisse plusieurs fonctions différentes en même temps (par exemple, décrire un objet et communiquer une information). Dans chaque cas, le dessinateur fait le choix d'une **facture (et donc d'une écriture graphique)** adaptée aux finalités du dessin.